

# L'équilibre des finances publiques au Canada



*août 2000*



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

**Canada**



## ***L'équilibre des finances publiques au Canada***

### ***Les provinces et les territoires ont affiché un surplus agrégé l'année dernière***

- ✓ Les gouvernements des provinces et des territoires ont affiché un surplus agrégé de 1,4 milliards \$ en 1999-2000, soit le premier surplus depuis au moins 30 ans.
- ✓ Selon les estimations les plus récentes, six provinces et un territoire devraient enregistrer un budget équilibré ou excédentaire en 1999-2000.

### ***Les perspectives financières des provinces et des territoires sont très bonnes pour 2000-2001***

- ✓ Selon les budgets de 2000, sept juridictions prévoient un budget équilibré ou excédentaire en 2000-2001.
- ✓ Compte tenu de la prudence de ces prévisions et de la vigueur de l'économie canadienne, il est fort probable que les résultats de 2000-2001 seront meilleurs que prévu.

### ***Le fardeau de la dette provinciale est bien moins lourd que celui de la dette fédérale***

- ✓ L'endettement provincial et territorial est bien plus petit que celui du gouvernement fédéral. Ce dernier demeure donc plus vulnérable que les provinces aux majorations des taux d'intérêt.
- ✓ En raison de cette dette plus élevée, les frais afférents grugent une part beaucoup plus appréciable des recettes fédérales que ce n'est le cas pour les provinces et les territoires.

### ***Les assiettes fiscales des provinces et des territoires sont diversifiées***

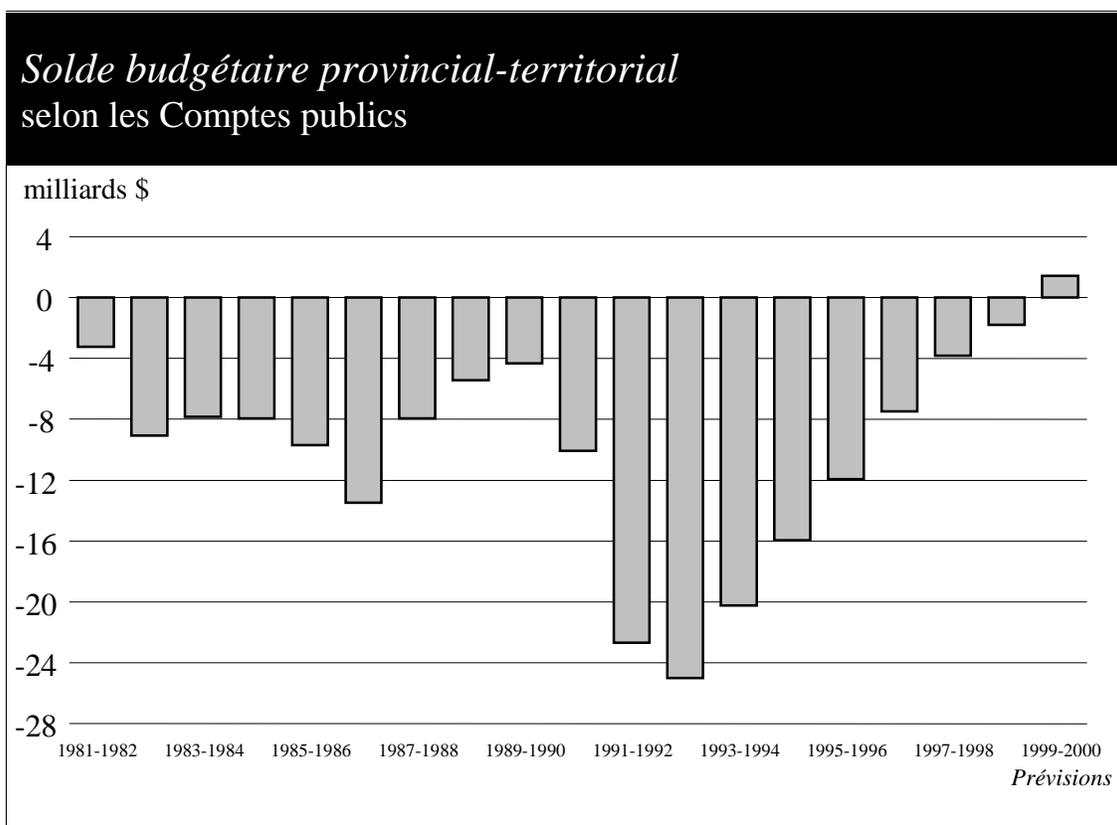
- ✓ Les recettes combinées des provinces et des territoires sont supérieures à celles du fédéral, et ce, depuis près de 25 ans, soit depuis 1975.
- ✓ La croissance des recettes des provinces et des territoires a toujours suivi celle des dépenses de programmes.
- ✓ Le fait que les provinces optent actuellement pour des réductions d'impôt est un indice qu'elles jouissent d'une assiette fiscale leur permettant de satisfaire à leurs besoins de dépenses.
- ✓ Les assiettes fiscales desquelles les gouvernements fédéral et provinciaux tirent leurs recettes sont essentiellement les mêmes. Ainsi, les provinces ont accès à des sources de recettes presque aussi diversifiées où elles peuvent puiser, le cas échéant, pour financer leurs dépenses prioritaires. En s'alignant sur un régime d'impôt sur le revenu, les provinces et les territoires jouiront d'une plus grande marge de manœuvre sur le plan fiscal.

- ✓ Depuis 24 ans, les recettes autonomes provinciales et territoriales ont augmenté plus rapidement que les recettes fédérales. En fait, les provinces ont un accès exclusif à des catégories de recettes connaissant une forte croissance, comme les bénéfices du jeu. En revanche, certaines catégories de recettes relevant uniquement du fédéral, comme les droits de douane à l'importation et les cotisations d'assurance-emploi, n'augmentent pas, mais sont en fait en régression.

***Les provinces et les territoires ne sont pas les seuls à subir les pressions en matière de dépenses exercées par une population vieillissante***

- ✓ Les pressions en matière de dépenses associées au vieillissement de la population ne deviendront importantes que d'ici 10 à 15 ans.
- ✓ À ce moment, les deux paliers de gouvernement seront touchés : les provinces et les territoires sentiront de plus grandes pressions au chapitre des soins de santé, qui seront partiellement compensées par une réduction des dépenses en éducation au niveau primaire et secondaire, tandis que le fédéral sera l'objet de plus fortes pressions en matière de sécurité de la vieillesse.
- ✓ Les deux paliers de gouvernement devraient être en mesure de gérer les pressions de coûts associées à une population vieillissante, surtout si les gouvernements continuent de prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent pour réduire leurs dettes, libérant ainsi des recettes qui pourront être affectées à des fins autres que le service de la dette.

## Les provinces et les territoires ont affiché un surplus agrégé en 1999-2000

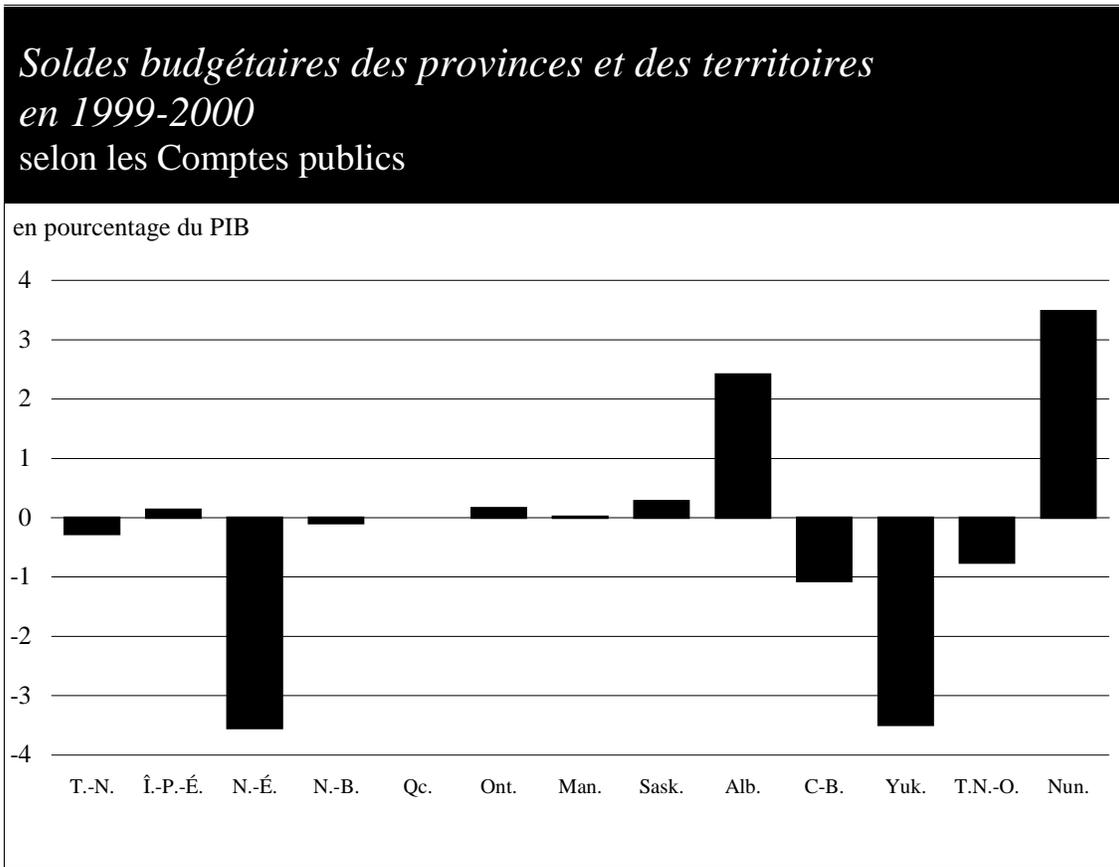


Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Les gouvernements des provinces et des territoires ont affiché un surplus agrégé de 1,4 milliards \$ en 1999-2000, soit une amélioration de plus de 3 milliards \$ par rapport au déficit de l'année précédente.
- ✓ Qui plus est, ceci représente le premier excédent agrégé depuis au moins 30 ans.
- ✓ Il s'agit donc d'un tournant historique qui témoigne de l'amélioration continue de la santé financière des gouvernements provinciaux et territoriaux.
- ✓ Compte tenu des prévisions budgétaires actuelles et des perspectives économiques favorables, il est très probable qu'un autre excédent agrégé sera enregistré en 2000-2001.

## La majorité des provinces et des territoires ont affiché un budget équilibré ou excédentaire

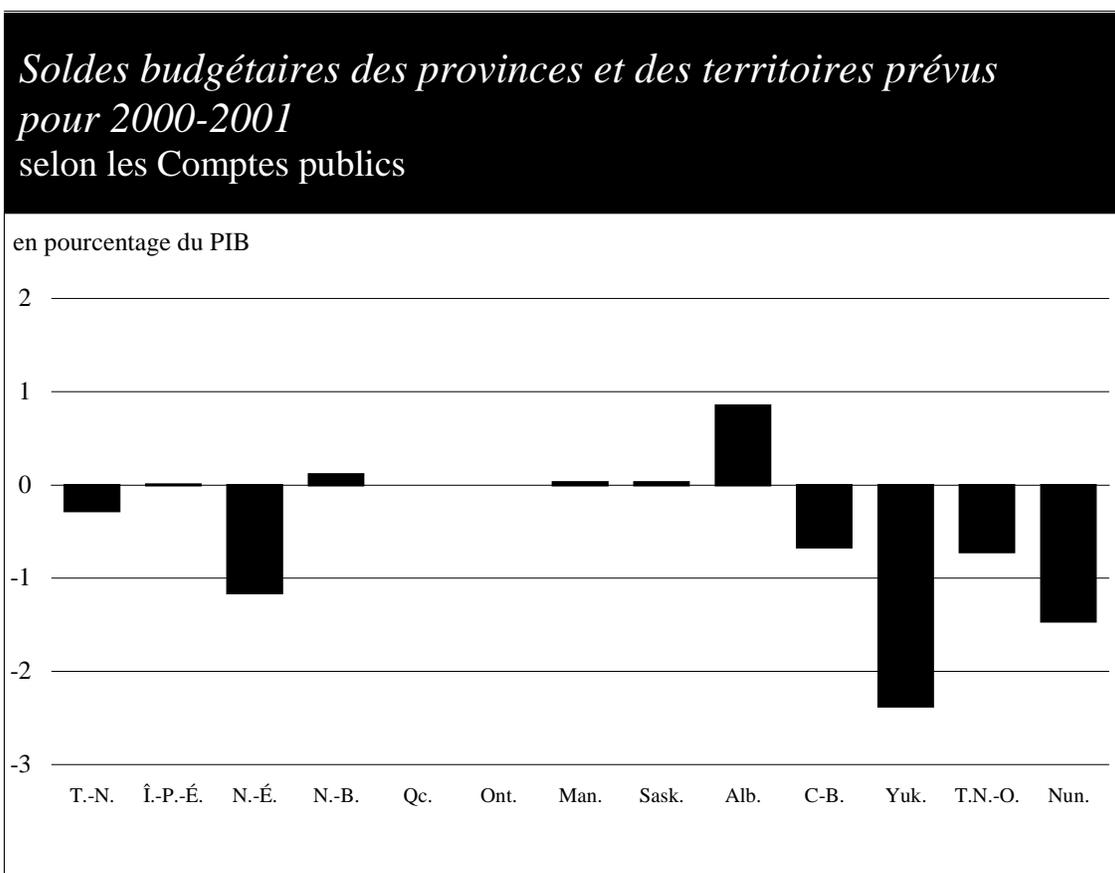


Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Selon les dernières données disponibles, sept administrations ont enregistré un budget équilibré ou excédentaire en 1999-2000.
- ✓ Trois provinces, soit le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, ont affiché un excédent pour un cinquième exercice consécutif ou plus.
- ✓ Cette situation représente une amélioration marquée par rapport à 1991-1992, alors que chaque province ou territoire avait enregistré un déficit.

## La majorité des provinces prévoient un budget équilibré ou excédentaire en 2000-2001

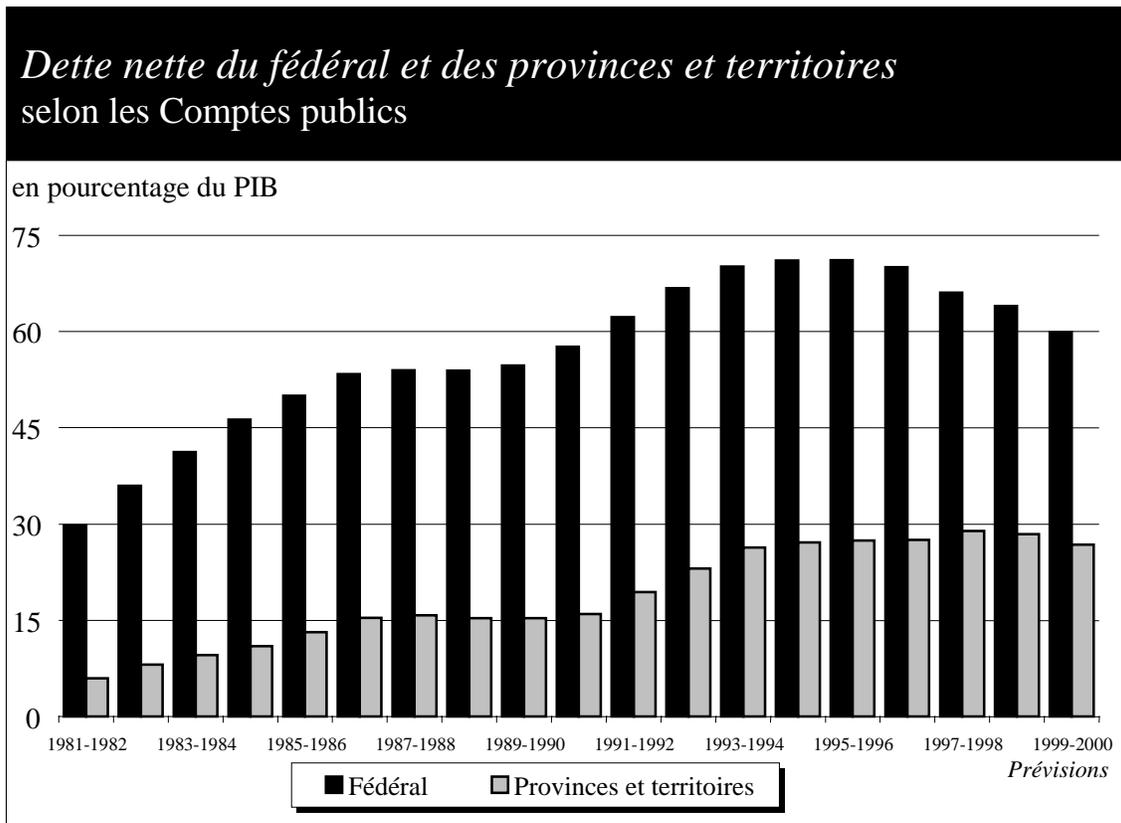


Sources : Budgets de 2000.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Selon les budgets de 2000, sept administrations prévoient un budget équilibré ou excédentaire en 2000-2001.
- ✓ Ces prévisions sont basées sur des hypothèses prudentes et incluent diverses réserves.
- ✓ Compte tenu de la vigueur de l'économie canadienne, il est très probable que les résultats seront meilleurs que prévu.

## *Le fardeau de la dette du fédéral est considérablement supérieur à celui des provinces et des territoires*



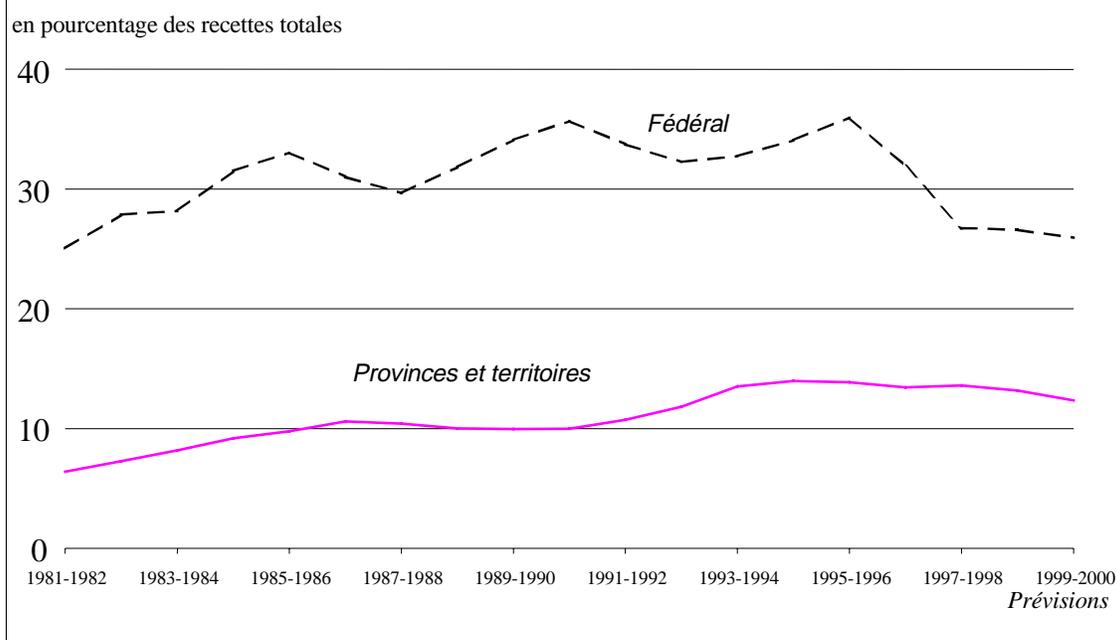
Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ La dette des deux paliers de gouvernement s'est accrue considérablement depuis 20 ans.
- ✓ Toutefois, la dette du gouvernement fédéral est plus du double de la dette combinée des provinces et des territoires.
- ✓ La réduction de la dette doit continuer de figurer parmi les grandes priorités du gouvernement fédéral.

## *Les frais afférents à la dette du gouvernement fédéral sont considérablement supérieurs*

### *Frais afférents à la dette du fédéral et des provinces et territoires selon les Comptes publics*



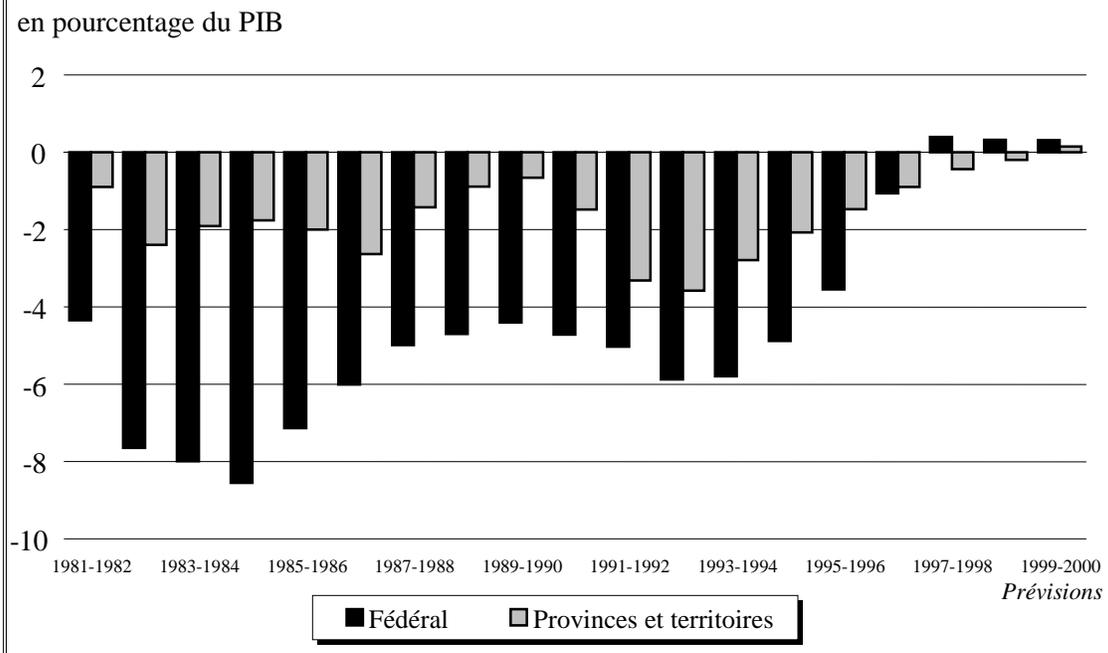
Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ En raison de son plus fort taux d'endettement, les frais du service de la dette du fédéral ont toujours été supérieurs à ceux des provinces et des territoires.
- ✓ En 1995-1996, le gouvernement fédéral a consacré 36 % de ses recettes aux frais afférents à la dette. Bien que des progrès appréciables aient été réalisés au chapitre de la réduction de la dette, les frais afférents que subit le gouvernement fédéral continuent de gruger plus du quart de ses recettes, alors que les provinces et les territoires n'y affectent qu'environ 12 % de leurs recettes.
- ✓ La très grande importance des frais afférents à la dette diminue de beaucoup la marge de manœuvre fiscale dont jouit le gouvernement fédéral comparativement aux provinces et accroît sa vulnérabilité aux fluctuations des taux d'intérêt mondiaux.
- ✓ Il est essentiel que le gouvernement fédéral continue de réduire sa dette afin de consacrer une moins grande part de ses recettes au service de la dette, ce qui débloquerait des fonds lui permettant de réduire les impôts et d'investir dans les grandes priorités.

## Le gouvernement fédéral doit conserver son approche prudente en matière fiscale

### Excédent / déficit (-) du fédéral et des provinces et territoires selon les Comptes publics



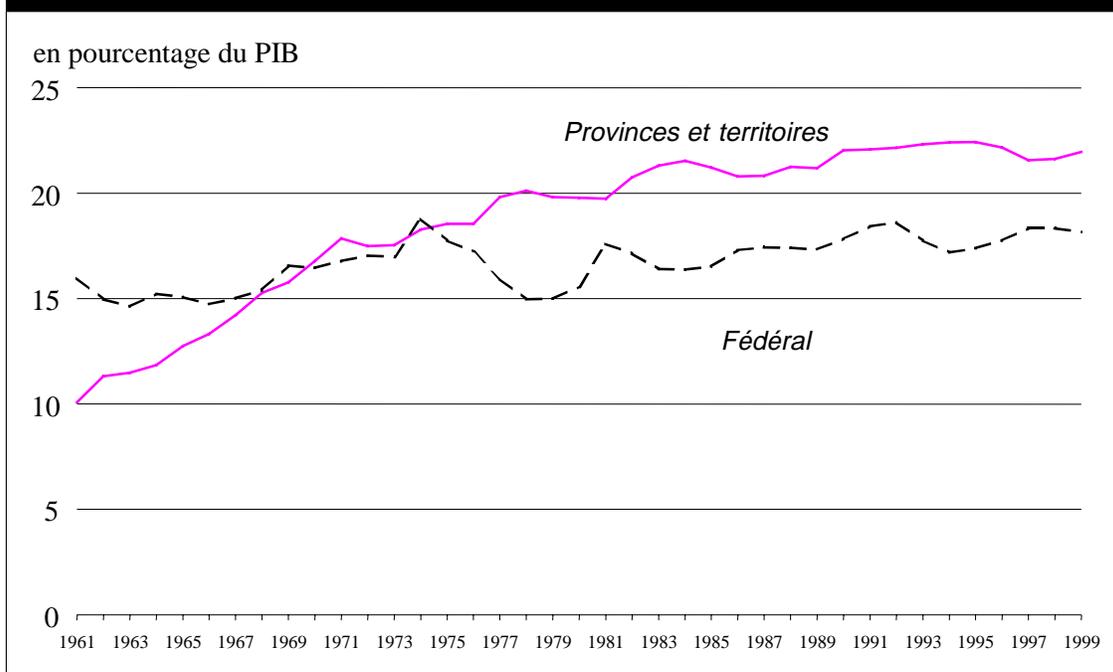
Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Par le passé, les déficits du gouvernement fédéral, en pourcentage du PIB, ont été de beaucoup supérieurs à ceux des provinces et des territoires.
- ✓ Grâce à des années de discipline financière et à une conjoncture économique favorable, le gouvernement fédéral a réalisé des excédents au cours de trois exercices consécutifs, soit de 1997-1998 à 1999-2000.
- ✓ Il est essentiel que le gouvernement fédéral continue de faire preuve de prudence s'il veut recouvrer sa marge de manœuvre en matière financière.

## Depuis plus de 20 ans, les recettes des provinces et des territoires dépassent celles du fédéral

### Recettes totales du fédéral et des provinces et territoires selon les Comptes nationaux



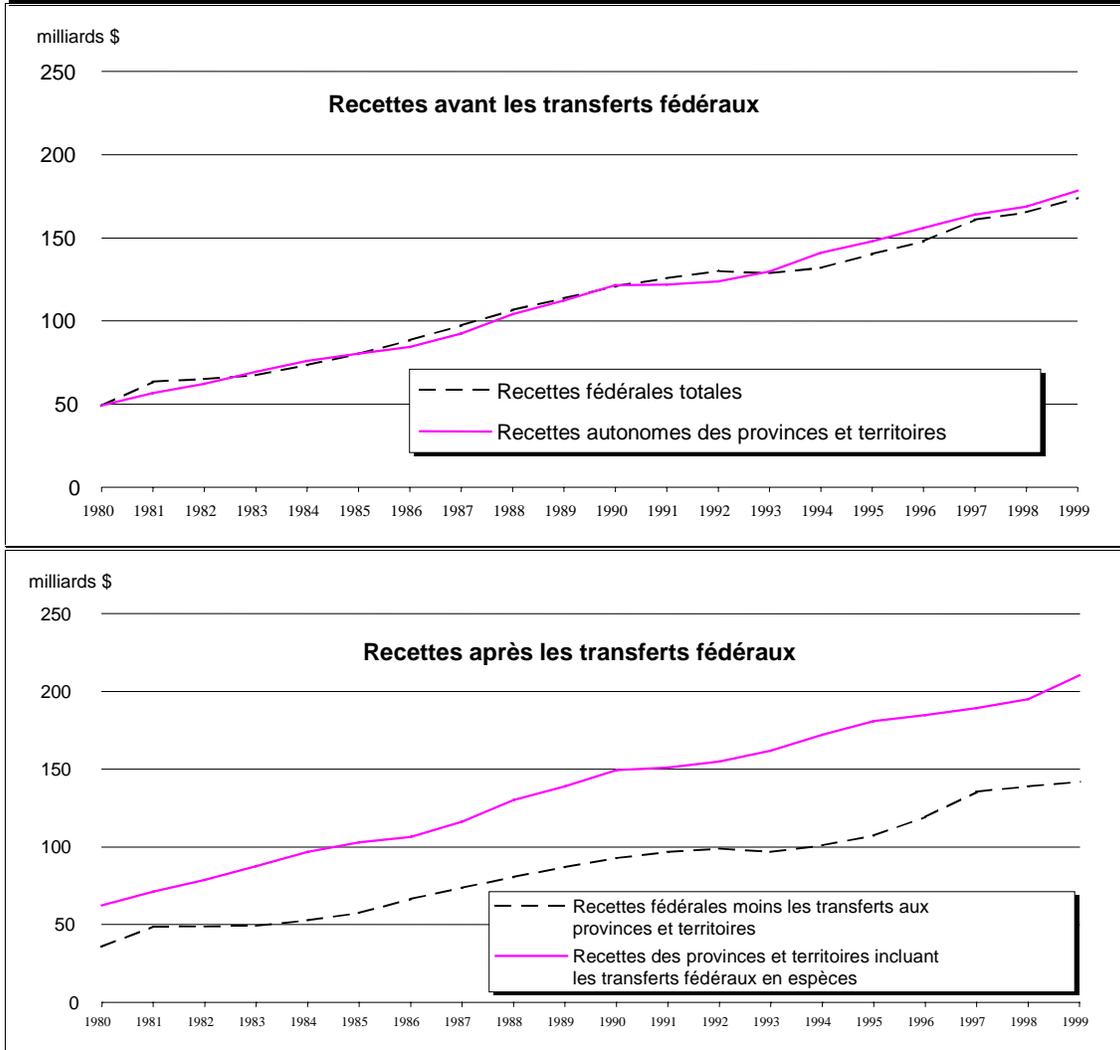
Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Depuis 1975, les recettes totales des provinces et des territoires excèdent les recettes fédérales. En 1999, les recettes provinciales-territoriales dépassaient les recettes fédérales par 36,5 milliards \$, soit 3,8 % du PIB.
- ✓ Au cours de cette période, les recettes provinciales-territoriales ont augmenté de 3,5 points de pourcentage, passant de 18,5 % du PIB en 1975 à 22 % du PIB en 1999. En comparaison, les recettes fédérales ont augmenté de seulement 0,4 point de pourcentage, passant de 17,8 % du PIB en 1975 à 18,2 % en 1999.
- ✓ L'augmentation des recettes témoigne de la capacité permanente des administrations provinciales et territoriales à générer des recettes pour financer leurs dépenses.

## Contribution des transferts fédéraux en espèces aux recettes provinciales

### Recettes des gouvernements avant et après les transferts fédéraux en espèces aux provinces et territoires



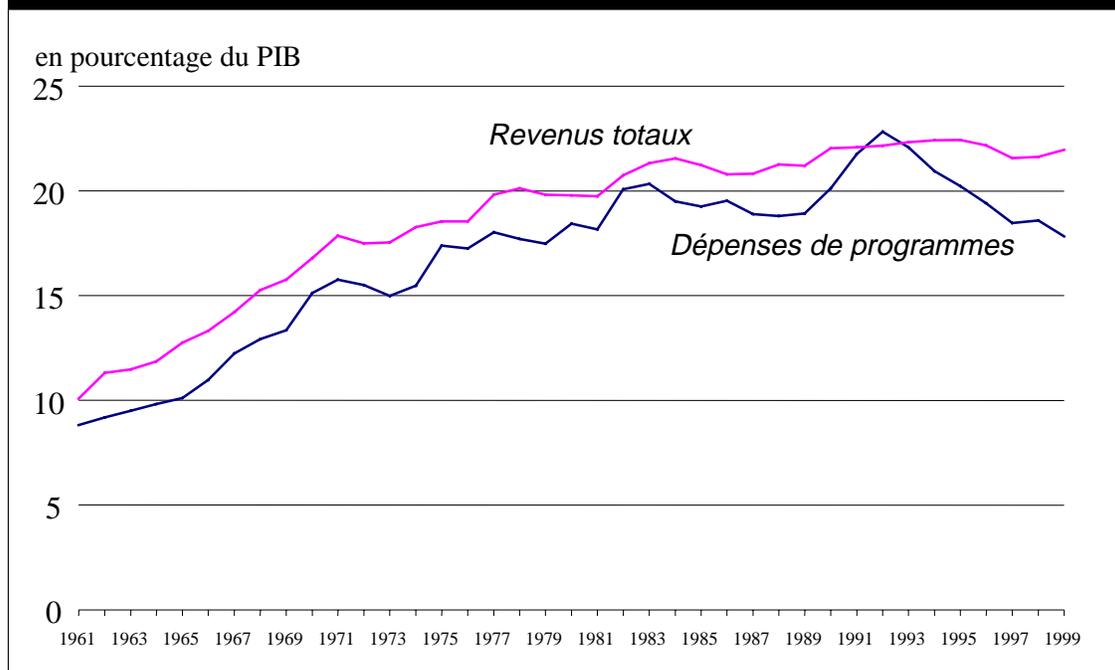
Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ En 1999, le gouvernement fédéral a transféré 32 milliards \$ en espèces aux provinces et aux territoires.
- ✓ C'est une dépense de 32 milliards \$ à même les revenus du gouvernement fédéral.
- ✓ En 1999, ces transferts ont fait augmenter les revenus provinciaux, passant de 178 milliards \$ à 210 milliards \$.

## L'évolution des recettes provinciales-territoriales a suivi celle des dépenses de programmes

### Recettes et dépenses de programmes des provinces et des territoires selon les Comptes nationaux



Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Depuis 40 ans, les dépenses de programmes des provinces et des territoires, exprimées en pourcentage du PIB, ont plus que doublé, enregistrant une hausse de 9,0 points de pourcentage. Cette situation est attribuable à la création de nouveaux programmes sociaux et à l'augmentation des dépenses des programmes existants.
- ✓ Au cours de la même période, les recettes provinciales et territoriales totales, exprimées en pourcentage du PIB, ont connu une hausse encore plus rapide, augmentant de 11,9 points de pourcentage.
- ✓ Par conséquent, l'augmentation des dépenses des provinces n'a pas créé de déséquilibre fondamental dans les finances publiques provinciales.

## ***Les réductions d'impôt provinciales montrent que les pressions actuelles et futures en matière de dépenses peuvent être gérées***

### *Réductions d'impôt annoncées dans les derniers budgets<sup>1</sup>*

	<b>Impôt sur le revenu des particuliers</b>	<b>Impôt des sociétés</b>	<b>Taxe de vente au détail</b>	<b>Impôt sur la masse salariale</b>
Terre-Neuve	<i>Après le budget 1999, budget 2000</i>		<i>Budget 1996<sup>2</sup></i>	<i>Budgets 1998, 1999 et 2000</i>
Île-du-Prince-Édouard	Budgets de 1999 et 2000			
Nouvelle-Écosse	<i>Budgets 1996, 1998 et 2000</i>		<i>Budget 1996<sup>2</sup></i>	
Nouveau-Brunswick	Budgets de 1997 à 2000	Budgets 1995, 1999 et 2000	Budget 1996 <sup>2</sup>	
Québec	Budgets 1997, 1999 et 2000			Budget de 1998
Ontario	<i>Budgets 1996 à 1999 et 2000</i>	<i>Budgets 1998 et 2000</i>	Budget 2000	<i>Budgets 1996 et 1998</i>
Manitoba	Budgets 1998 à 2000	Budget 1999		Budgets 1997 et 1998
Saskatchewan	Budget 1998 et 2000	Budget 1995	Budgets 1997 et 1999	
Alberta	Budgets 1998 à 2000			
Colombie-Britannique	<i>Budgets 1996 et 1998 à 2000</i>	<i>Budgets 1996 et 1998 à 2000</i>		

1. Les réductions d'impôt incluent les changements aux taux d'imposition, aux surtaxes ou aux crédits des particuliers, aux seuils des tranches d'impôt, aux taux de l'impôt des sociétés, aux taux de la taxe de vente et aux taux et aux exemptions de l'impôt sur la masse salariale.

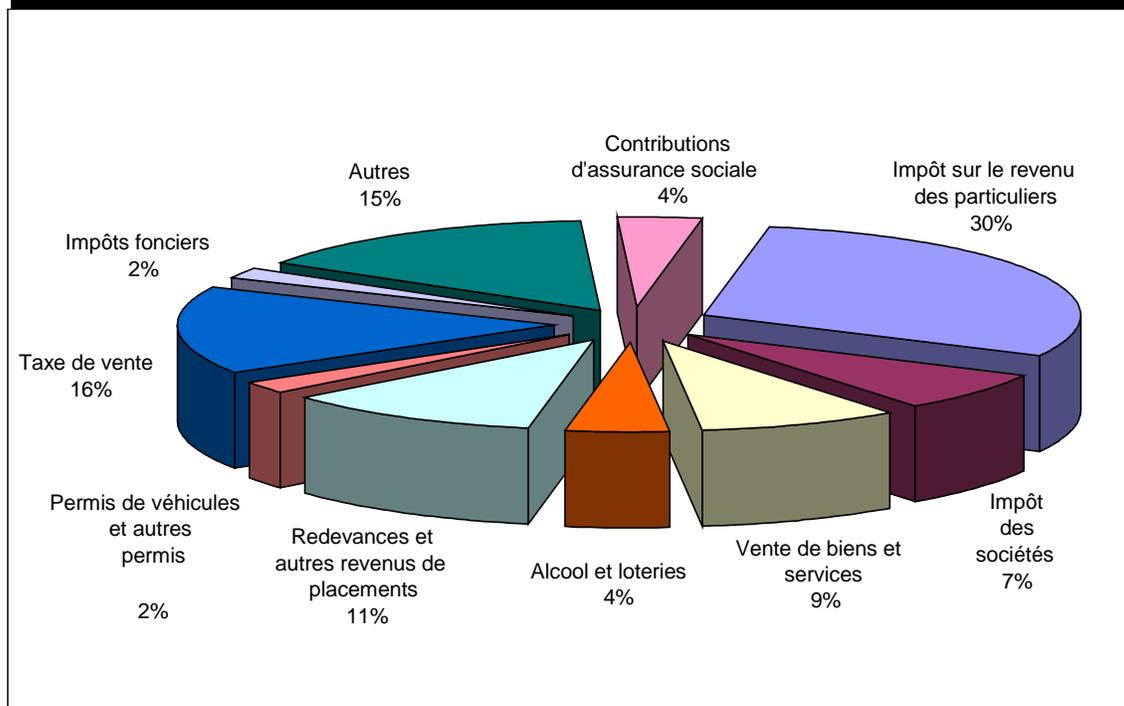
2. Taxe de vente harmonisée

*Nota* : Dans le cas des budgets présentés en caractères gras et en italique, les initiatives de réduction d'impôt ont été annoncées avant que le budget ne soit équilibré.

- ✓ Toutes les provinces ont annoncé des réductions d'impôt depuis cinq ans.
- ✓ Le fait que les provinces optent pour des réductions d'impôt témoigne de leur capacité de gérer les pressions en matière de dépenses, et ce, avec les ressources dont elles disposent déjà.

## L'assiette fiscale des provinces et des territoires est très diversifiée

Ventilation des recettes provinciales et territoriales, sans les transferts en espèces du fédéral – 1999  
selon les Comptes nationaux



Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Les provinces et les territoires du Canada peuvent tirer leurs recettes d'une gamme très variée de sources. Exception faite des droits de douane à l'importation et de l'impôt des non-résidents, qui sont exclusivement de compétence fédérale, les provinces ont accès aux mêmes sources de recettes que le gouvernement fédéral.
- ✓ En outre, les provinces tirent des recettes de sources qui sont de leur ressort exclusif, notamment les redevances sur les ressources naturelles, les bénéfices sur la vente d'alcool et sur le jeu, les impôts fonciers ainsi que l'octroi de licences et de permis particuliers.
- ✓ À compter de l'année d'imposition 2001, les provinces et territoires pourront établir un régime d'impôt sur le revenu des particuliers sans avoir à élaborer de formulaires distincts d'impôt sur le revenu. L'impôt sur le revenu provincial ou territorial ne correspondra plus à un pourcentage de l'impôt fédéral de base. Les provinces et territoires jouiront ainsi d'une plus grande flexibilité pour concevoir un régime d'imposition conforme à leurs objectifs stratégiques et à leurs besoins financiers.

## ***Les recettes autonomes provinciales-territoriales ont crû plus rapidement que les recettes fédérales depuis 24 ans***

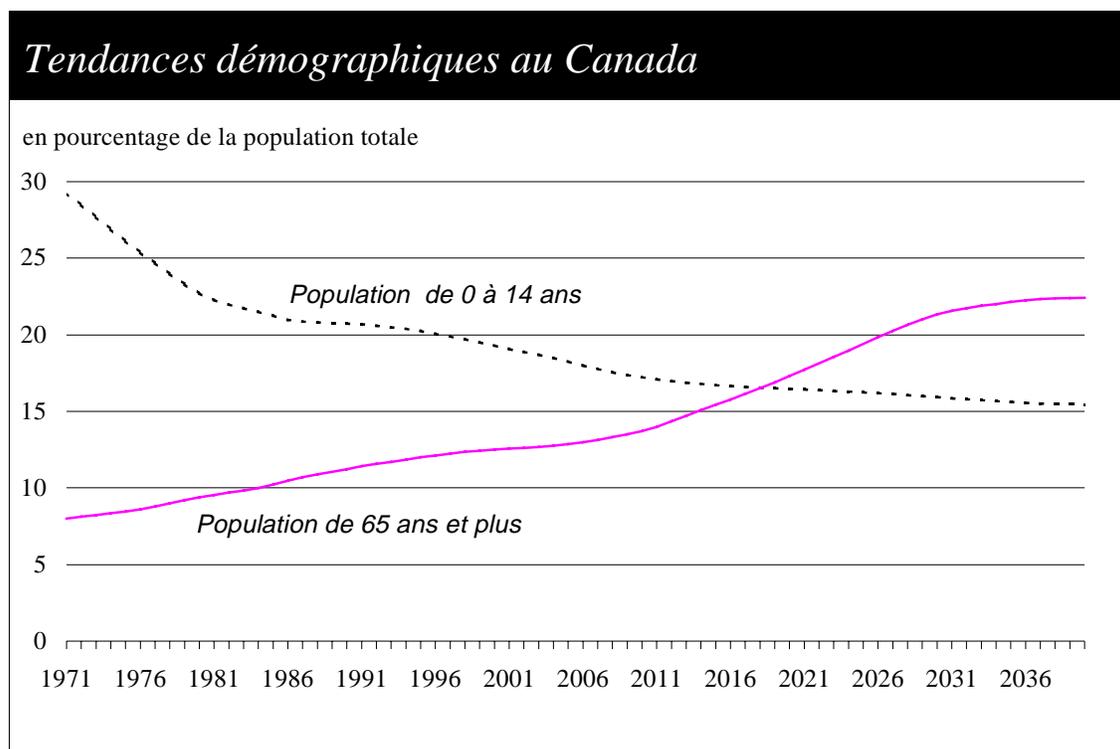
*Croissance des recettes ainsi que des sources de recettes de 1975 à 1999, et parts des sources de recettes en 1999*

	Recettes fédérales	Recettes provinciales et territoriales (sans les transferts fédéraux en espèces)	Impôts directs des particuliers	Impôts directs des sociétés	Contribu- tions d'assurance sociale	Total des impôts indirects
<b>(en pourcentage)</b>						
<b>Croissance annuelle moyenne des recettes et des sources de recettes de 1975 à 1999</b>						
	7,5	8,7	8,6	6,9	9,5	8,0
<b>Parts des sources de recettes en 1999</b>						
fédérales			61	65	74	35
provinciales et territoriales			39	35	26	65

Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

- ✓ Au cours des derniers 24 ans, la croissance des recettes autonomes provinciales-territoriales a dépassé celle des recettes fédérales par 1,2 % par année, en moyenne.
- ✓ Les provinces ont essentiellement accès aux mêmes assiettes fiscales que le gouvernement fédéral.
- ✓ Les provinces ont la capacité d'établir leurs propres taux d'imposition relatifs aux particuliers et aux sociétés.
- ✓ Certaines composantes des recettes fédérales, comme les droits de douane à l'importation, les cotisations d'assurance-emploi et la taxe sur le tabac, n'augmentent pas, elles diminuent.
- ✓ Seules les provinces ont accès à des catégories de recettes marquées par une forte croissance, comme les bénéfices du jeu.

## Les deux paliers de gouvernement subiront des pressions de dépenses accrues en raison du vieillissement de la population



Source : Statistique Canada.

- ✓ Le nombre de personnes âgées connaîtra une hausse marquée au cours des 50 prochaines années en raison du vieillissement des *baby-boomers* et de la plus grande espérance de vie des Canadiens attribuable aux changements du style de vie et aux progrès de la médecine.
- ✓ Au cours des 5 prochaines années, il y aura peu de changement dans la composition démographique du Canada. Ce n'est que dans environ 10 ou 15 ans, lorsque les aînés des *baby-boomers* atteindront l'âge de 65 ans, que l'incidence des changements démographiques sur les dépenses gouvernementales commencera à se faire sentir.
- ✓ À ce moment, les provinces et les territoires subiront des pressions de dépenses accrues, surtout dans le secteur de la santé. Le gouvernement fédéral subira également des pressions de dépenses additionnelles, principalement au chapitre de la sécurité de la vieillesse.
- ✓ Le vieillissement de la population devrait aussi entraîner une baisse de certaines dépenses provinciales. La réduction de la part relative des jeunes dans la population totale entraînera une baisse des dépenses d'éducation et de certains services sociaux.
- ✓ Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient pouvoir gérer les pressions de coûts associées au vieillissement de la population, surtout s'ils continuent de prendre dès maintenant des mesures pour augmenter leur marge de manœuvre financière, en réduisant leur dette. Ainsi, la part des recettes affectées au service de la dette diminuera, ce qui débloquera des recettes pouvant être appliquées aux services dont la population a besoin.

## Annexe

<i>Solde budgétaire agrégé provincial-territorial</i> Selon les Comptes publics	
Année	Solde budgétaire agrégé (milliards \$)
1980-1981	-3,841
1981-1982	-3,236
1982-1983	-9,081
1983-1984	-7,834
1984-1985	-7,931
1985-1986	-9,710
1986-1987	-13,483
1987-1988	-7,948
1988-1989	-5,452
1989-1990	-4,331
1990-1991	-10,073
1991-1992	-22,695
1992-1993	-24,999
1993-1994	-20,235
1994-1995	-15,938
1995-1996	-11,922
1996-1997	-7,480
1997-1998	-3,837
1998-1999	-1,801
1999-2000	1,424

Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

***Soldes budgétaires des provinces et territoires pour  
1999-2000 et 2000-2001  
selon les Comptes publics***

Provinces et territoires	Millions \$		% du PIB	
	1999-2000	2000-01	1999-2000	2000-01
Terre-Neuve	-33	-35	-0,3	-0,3
Île-du-Prince-Édouard	4	0	0,1	0,0
Nouvelle-Écosse	-765	-268	-3,5	-1,2
Nouveau-Brunswick	-17	21	-0,1	0,1
Québec	0	0	0,0	0,0
Ontario	654	0	0,2	0,0
Manitoba	5	10	0,0	0,0
Saskatchewan	83	9	0,3	0,0
Alberta	2 717	1 035	2,4	0,8
Colombie-Britannique	-1 208	-800	-1,1	-0,7
Yukon	-39	-28	-3,5	-2,4
Territoires du Nord-Ouest	-12	-12	-0,8	-0,7
Nunavut	34	-15	3,5	-1,5

Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

<b><i>Dettes nettes du fédéral, des provinces et des territoires selon les Comptes publics</i></b>				
Exercice	Provinces et territoires (millions \$)	Fédéral	Provinces et territoires (% du PIB)	Fédéral
1980-1981	18 776	91 948	6,0	29,2
1981-1982	21 527	107 622	6,0	29,9
1982-1983	30 803	136 671	8,1	36,0
1983-1984	39 479	169 549	9,6	41,2
1984-1985	49 359	207 986	11,0	46,3
1985-1986	63 846	242 581	13,2	50,0
1986-1987	78 650	273 323	15,4	53,4
1987-1988	88 157	301 117	15,8	54,0
1988-1989	93 783	329 890	15,3	53,9
1989-1990	100 568	358 820	15,3	54,7
1990-1991	108 532	390 820	16,0	57,6
1991-1992	132 432	425 177	19,4	62,2
1992-1993	160 961	466 198	23,0	66,7
1993-1994	191 028	508 210	26,4	70,1
1994-1995	208 115	545 672	27,1	71,1
1995-1996	221 819	574 289	27,5	71,2
1996-1997	229 023	583 186	27,5	70,0
1998-1999	256 519	576 824	28,4	64,0
1999-2000	256 472	573 824 <sup>1</sup>	26,8	59,9

Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

1. Suppose un solde de 3 milliards \$ en 1999-2000.

***Frais afférents à la dette du fédéral, des provinces et des territoires  
selon les Comptes publics***

Exercice	Service de la dette (millions \$)		Recettes totales (millions \$)		Service de la dette (% des recettes)	
	Provinces et territoires	Fédéral	Provinces et territoires	Fédéral	Provinces et territoires	Fédéral
1980-1981	3 125	10 658	54 512	48 867	5,7	21,8
1981-1982	4 101	15 114	64 329	60 307	6,4	25,1
1982-1983	5 035	16 903	69 336	60 662	7,3	27,9
1983-1984	6 231	18 077	76 413	64 168	8,2	28,2
1984-1985	7 522	22 393	81 973	71 056	9,2	31,5
1985-1986	8 584	25 422	87 732	76 933	9,8	33,0
1986-1987	9 508	26 668	89 772	85 931	10,6	31,0
1987-1988	10 529	28 953	101 370	97 612	10,4	29,7
1988-1989	11 182	33 152	111 347	104 067	10,0	31,9
1989-1990	11 974	38 789	120 286	113 707	10,0	34,1
1990-1991	12 693	42 588	127 006	119 353	10,0	35,7
1991-1992	13 521	41 174	126 111	122 032	10,7	33,7
1992-1993	15 414	38 825	130 596	120 380	11,8	32,3
1993-1994	18 461	37 982	136 762	115 984	13,5	32,7
1994-1995	20 070	42 046	143 655	123 323	14,0	34,1
1995-1996	20 690	46 905	149 133	130 301	13,9	36,0
1996-1997	20 182	44 973	150 278	140 896	13,4	31,9
1997-1998	21 559	40 931	158 660	153 162	13,6	26,7
1998-1999	21 934	41 394	166 623	155 671	13,2	26,6
1999-2000	22 113	41 500	179 263	160 000	12,3	25,9

Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

***Excédent / déficit(-) du fédéral et des provinces et territoires  
selon les Comptes publics***

Exercice	Provinces et territoires (millions \$ )	Fédéral	Provinces et territoires (% du PIB )	Fédéral
1980-1981	-3 841	-14 556	-1,2	-4,6
1981-1982	-3 236	-15 674	-0,9	-4,3
1982-1983	-9 081	-29 049	-2,4	-7,6
1983-1984	-7 834	-32 877	-1,9	-8,0
1984-1985	-7 931	-38 437	-1,8	-8,6
1985-1986	-9 710	-34 595	-2,0	-7,1
1986-1987	-13 483	-30 742	-2,6	-6,0
1987-1988	-7 948	-27 794	-1,4	-5,0
1988-1989	-5 452	-28 773	-0,9	-4,7
1989-1990	-4 331	-28 930	-0,7	-4,4
1990-1991	-10 073	-32 000	-1,5	-4,7
1991-1992	-22 695	-34 357	-3,3	-5,0
1992-1993	-24 999	-41 021	-3,6	-5,9
1993-1994	-20 235	-42 012	-2,8	-5,8
1994-1995	-15 938	-37 462	-2,1	-4,9
1995-1996	-11 922	-28 617	-1,5	-3,5
1996-1997	-7 480	-8 897	-0,9	-1,1
1997-1998	-3 837	3 478	-0,4	0,4
1998-1999	-1 801	2 884	-0,2	0,3
1999-2000	1 424	3 000 <sup>1</sup>	0,1	0,3

Sources : Comptes publics et budgets de 2000.

1. Suppose un solde budgétaire de 3 milliards \$ en 1999-2000.

**Recettes du fédéral et des provinces et territoires**  
 selon les Comptes nationaux des revenus et dépenses

Année	Fédéral			Provinces et territoires		
	Recettes totales	Recettes autonomes (millions \$ )	Transferts en espèces	Recettes totales	Recettes autonomes (% du PIB )	Transferts en espèces
1961	6 592	2 912	1 247	16,0	7,1	3,0
1962	6 700	3 685	1 377	15,0	8,2	3,1
1963	7 028	4 076	1 443	14,6	8,5	3,0
1964	8 014	4 768	1 472	15,2	9,1	2,8
1965	8 756	5 698	1 705	15,1	9,8	2,9
1966	9 574	6 631	2 019	14,7	10,2	3,1
1967	10 492	7 636	2 287	15,0	10,9	3,3
1968	11 748	8 939	2 703	15,4	11,7	3,5
1969	13 920	10 305	2 936	16,6	12,3	3,5
1970	14 865	11 539	3 632	16,4	12,8	4,0
1971	16 548	12 928	4 678	16,8	13,1	4,7
1972	18 762	14 603	4 661	17,0	13,3	4,2
1973	21 937	17 712	4 950	17,0	13,7	3,8
1974	28 989	21 843	6 340	18,8	14,2	4,1
1975	30 868	24 272	7 977	17,8	14,0	4,6
1976	34 497	28 274	8 881	17,2	14,1	4,4
1977	35 291	33 626	10 249	15,9	15,2	4,6
1978	36 749	38 106	11 262	15,0	15,5	4,6
1979	42 028	43 487	12 065	15,0	15,5	4,3
1980	49 069	49 147	13 250	15,6	15,6	4,2
1981	63 423	56 661	14 485	17,6	15,7	4,0
1982	65 146	62 341	16 425	17,2	16,4	4,3
1983	67 425	69 420	18 189	16,4	16,9	4,4
1984	73 542	76 039	20 740	16,4	16,9	4,6
1985	80 165	80 297	22 656	16,5	16,6	4,7
1986	88 573	84 347	22 051	17,3	16,5	4,3
1987	97 293	92 489	23 676	17,4	16,6	4,2
1988	106 571	104 138	25 884	17,4	17,0	4,2
1989	113 707	112 384	26 645	17,3	17,1	4,1
1990	120 879	121 353	28 007	17,8	17,9	4,1
1991	125 833	121 844	29 004	18,4	17,8	4,2
1992	130 069	123 720	31 087	18,6	17,7	4,5
1993	128 715	129 821	31 950	17,8	17,9	4,4
1994	131 911	141 040	30 948	17,2	18,4	4,0
1995	140 313	147 885	33 051	17,4	18,3	4,1
1996	147 954	155 873	28 811	17,8	18,7	3,5
1997	160 908	163 992	25 361	18,3	18,7	2,9
1998	165 289	168 750	26 314	18,3	18,7	2,9
1999	173 962	178 408	32 054	18,2	18,6	3,3

Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

***Recettes et dépenses de programmes des provinces et des territoires  
selon les Comptes nationaux des revenus et dépenses***

Année	Recettes totales (millions \$)	Dépenses de programmes (millions \$)	Recettes totales (% du PIB)	Dépenses de programmes (% du PIB)
1961	4 159	3 636	10,1	8,8
1962	5 062	4 108	11,3	9,2
1963	5 519	4 573	11,5	9,5
1964	6 240	5 170	11,9	9,8
1965	7 403	5 874	12,8	10,1
1966	8 650	7 129	13,3	11,0
1967	9 923	8 543	14,2	12,2
1968	11 642	9 849	15,3	12,9
1969	13 241	11 216	15,8	13,4
1970	15 171	13 670	16,8	15,1
1971	17 606	15 543	17,9	15,8
1972	19 264	17 071	17,5	15,5
1973	22 662	19 363	17,5	15,0
1974	28 183	23 865	18,3	15,5
1975	32 249	30 226	18,5	17,4
1976	37 155	34 516	18,6	17,2
1977	43 875	39 894	19,8	18,0
1978	49 368	43 448	20,1	17,7
1979	55 552	48 977	19,8	17,5
1980	62 397	58 128	19,8	18,4
1981	71 146	65 480	19,7	18,2
1982	78 766	76 226	20,7	20,1
1983	87 609	83 548	21,3	20,3
1984	96 779	87 554	21,5	19,5
1985	102 953	93 416	21,2	19,3
1986	106 398	99 999	20,8	19,5
1987	116 165	105 396	20,8	18,9
1988	130 022	114 973	21,3	18,8
1989	139 029	124 105	21,2	18,9
1990	149 360	136 388	22,0	20,1
1991	150 848	148 660	22,1	21,8
1992	154 807	159 385	22,2	22,8
1993	161 771	159 935	22,3	22,1
1994	171 988	160 714	22,4	20,9
1995	180 936	163 316	22,4	20,2
1996	184 684	161 592	22,2	19,4
1997	189 353	162 076	21,6	18,5
1998	195 064	167 566	21,6	18,6
1999	210 462	170 605	22,0	17,8

Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

***Ventilation des recettes provinciales et territoriales  
sans les transferts fédéraux en espèces – 1999  
selon les Comptes nationaux des revenus et dépenses***

Catégories de recettes	(millions \$)	(% des recettes totales sans les transferts fédéraux en espèces)
Impôt des particuliers	52 827	30
Impôt des sociétés	13 001	7
Cotisations à l'assurance sociale	6 633	4
Vente d'alcool et bénéfices du jeu	7 939	4
Immatriculation des véhicules et autres permis	3 957	2
Redevances et autres revenus de placements	19 755	11
Impôts fonciers	3 144	2
Ventes de biens et de services	15 394	9
Taxe de vente	28 569	16
Autres	27 189	15
Recettes sans les transferts fédéraux en espèces	178 408	100

Source : Comptes nationaux des revenus et dépenses.

<i>Parts de la population canadienne de certains groupes d'âge</i>					
Année	Part des 0-14 ans	Part des 65 ans et plus	Année	Part des 0-14 ans	Part des 65 ans et plus
1971	29,3	8,0	2006	18,0	13,0
1972	28,5	8,1	2007	17,8	13,1
1973	27,7	8,2	2008	17,6	13,3
1974	26,9	8,3	2009	17,4	13,5
1975	26,1	8,4	2010	17,2	13,7
1976	25,4	8,6	2011	17,1	14,0
1977	24,7	8,8	2012	17,0	14,4
1978	24,0	9,0	2013	16,9	14,7
1979	23,3	9,2	2014	16,8	15,1
1980	22,7	9,4	2015	16,7	15,4
1981	22,3	9,6	2016	16,7	15,8
1982	22,0	9,7	2017	16,6	16,1
1983	21,7	9,8	2018	16,6	16,5
1984	21,5	10,0	2019	16,5	16,9
1985	21,3	10,2	2020	16,5	17,3
1986	21,0	10,5	2021	16,4	17,7
1987	20,9	10,7	2022	16,4	18,1
1988	20,8	10,9	2023	16,3	18,6
1989	20,8	11,0	2024	16,3	19,0
1990	20,7	11,2	2025	16,2	19,4
1991	20,7	11,4	2026	16,2	19,8
1992	20,6	11,6	2027	16,1	20,2
1993	20,5	11,7	2028	16,1	20,6
1994	20,4	11,8	2029	16,0	21,0
1995	20,2	12,0	2030	15,9	21,3
1996	20,1	12,1	2031	15,9	21,6
1997	19,9	12,3	2032	15,8	21,7
1998	19,7	12,4	2033	15,7	21,9
1999	19,5	12,4	2034	15,7	22,0
2000	19,3	12,5	2035	15,6	22,1
2001	19,1	12,6	2036	15,6	22,3
2002	18,9	12,6	2037	15,5	22,3
2003	18,7	12,7	2038	15,5	22,4
2004	18,5	12,8	2039	15,5	22,4
2005	18,2	12,9	2040	15,4	22,4

Source : Statistique Canada.